

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

*Les moulins à nef
L'année 1944
Le maire Charles Toulouse
A la mémoire de nos héros*

Carte de 1793 (extrait)

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n° 28 (Novembre 2004)

A LA MÉMOIRE DE NOS HÉROS

Lieu de mémoire par excellence, le monument aux morts, présent dans presque toutes les communes françaises, symbolise le souvenir des nombreux morts de la Première Guerre mondiale, déclarée en 1914, **il y a tout juste 90 ans**.

La loi du 25 octobre 1919 sur « la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » tout en la suggérant n'impose pas la construction d'un monument.

Mais, comme le souligne Antoine Prost, même si « l'idée d'élever des monuments aux morts des guerres ne date pas de celle de 1914-1918, aucune n'en a autant suscité (...) » ; la généralisation des monuments est à l'usage du traumatisme et toutes les communes n'en auraient sans doute pas élevé si elles n'avaient toutes eu à y graver le nom de plusieurs de leurs enfants ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 8 000 000 d'hommes mobilisés et 1 450 000 morts.

Erigés très rapidement après la fin de la guerre, souvent en même temps que les plaques commémoratives visibles, en bonne place, dans les églises, ces monuments se ressemblent par leur forme et leurs ornements mais diffèrent par l'impression qui s'en dégage.

Pour s'en rendre compte, il suffit de faire le tour des communes de Blagnac-Constellation.

Mis à part Blagnac qui fait appel à un artiste local pour une œuvre plus originale. Ces villages choisissent la simplicité esthétique inspirée des formes antiques très au goût de l'époque : obélisque à Aussonne, Seilh, Cornebarrieu ; sorte de fronton adossé au mur de l'église à Mondonville et Beauzelle.

Avec justesse, Annette Becker fait remarquer que « l'on ne peut juger du patriotisme d'une commune à l'aune (ancienne mesure de longueur française valant 1,18844 mètre) de son monument ».

La loi de 1919, déjà citée, pose le principe d'une subvention de l'Etat aux communes. Sans attendre cette offre, d'ailleurs modeste, et devant même la loi, la plupart des villages décident, dès la fin de 1918 comme à Cornebarrieu ou peu après, d'ériger le monument.

A Blagnac, en novembre 1914, devant la tragique hécatombe des premiers mois

de la guerre (6 morts en août, 5 en septembre et 2 en octobre), quelques conseillers municipaux pensent déjà à la « construction d'un monument commémoratif pour perpétuer le souvenir des enfants de Blagnac tombés au champ d'honneur ».

Pour subvenir à la dépense, du moins en partie, toutes les municipalités lancent une souscription. Dans un grand élan populaire, les habitants participent ainsi à l'édification de « leur » monument. Des inscriptions témoignent de cette appropriation : « Mondonville à ses enfants... », « A la mémoire des enfants de Cornebarrieu... », « Blagnac à ses enfants morts pour la France », « La petite patrie reconnaissante à ses nobles héros (Aussonne), « Seilh reconnaissant »...

Tous exaltent le patriotisme avec les mots : « Aux morts pour la patrie », ou « pour la France ».

Cornebarrieu affiche encore plus ce sentiment avec, sur sa face principale, les célèbres vers de Victor-Hugo, l'un des pères de la République :



*« Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
 Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie
 Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau
 Toute gloire auprès d'eux passe (et) tombe, éphémère
 Et comme ferait une mère
 La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau »*

Notons avec Antoine Prost, que ces vers, composés pour le 1^{er} anniversaire de la révolution de 1830 « ne glorifient pas la victoire sur l'ennemi, mais la défaite des monarques (...) Les morts qu'ils célèbrent ne sont pas tombés aux frontières pour défendre le sol national, mais sur les barricades par amour de la liberté ».

Les noms des héros, éléments essentiels des monuments aux morts, s'exposent comme des « tableaux d'honneur » selon l'expression d'Annette Becker et non comme des épitaphes. Gravées dans l'ordre chronologique des années de guerre ou alphabétique, ces listes respectent le principe d'égalité cher à l'esprit républicain, mêlant ainsi soldats et gradés, sauf à Mondonville et à Seilh où, sur chacun, le nom d'un membre de la famille du châtelain se détache nettement des autres.

La croix de guerre, suprême récompense pour le sacrifice suprême, orne chaque monument et les palmes de la victoire, qualifiées de « symbole du martyr » par Annette Becker, s'y étalent souvent en plusieurs exemplaires, sauf à Seilh.

Ces monuments s'élèvent, bien en évidence, dans des lieux particulièrement fréquentés, comme une place à Aussonne, près de la mairie à Seilh, contre l'église à Beauzelle et Mondonville ou dans un lieu de recueillement tel le cimetière à Cornebarrieu et Blagnac.

BEAUZELLE

La profusion de branches d'olivier donne à celui de Beauzelle, signé A. Bélard de Toulouse, une connotation pacifiste renforcée par le mot « PAIX » placé au-dessus, sur le mur. Ce monument porte 8 noms dont 4 morts en 1914, 1 en 1915 et 3 en 1917, le 9^e, bien distinct des autres, est une victime de la Seconde Guerre mondiale. Des plaques, ajoutées par la suite, rendent hommage aux morts d'Outre-Mer, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et d'Indochine, sans les nommer, peut-être parce que le village n'en compte aucun.



SEILH

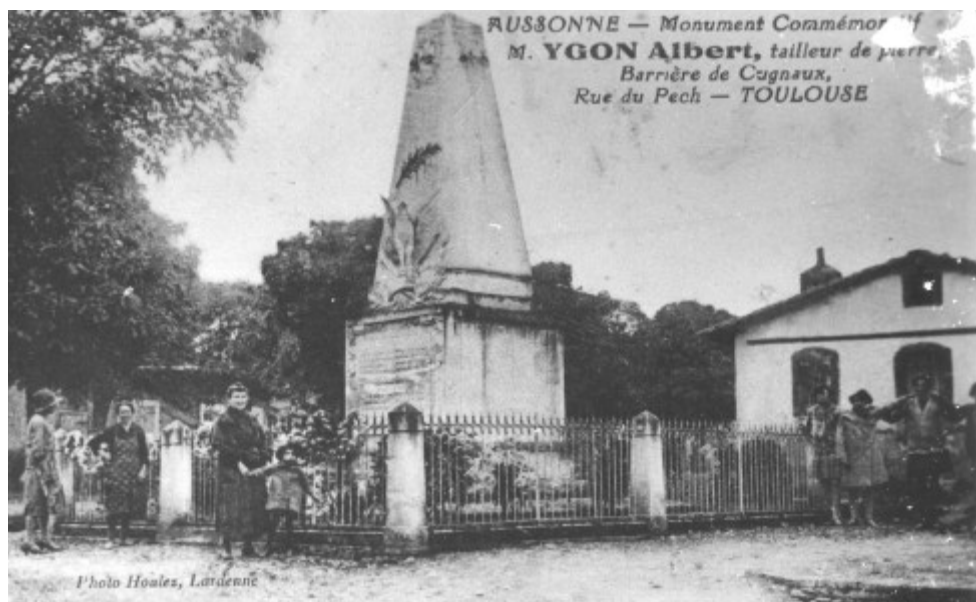
Niché dans la verdure, celui de Seilh, par contre, symbolise le deuil, la souffrance avec l'orpheline qui se rend sur la tombe de son père, les bras chargés de fleurs. L'urne funéraire placée tout en haut et les troncs d'arbres brisés s'étirant sur les côtés renforcent cette impression. De conception simple, il présente pourtant un grand intérêt grâce à sa singularité et à l'émotion qu'il suscite.



AUSSONNE

« Le 7 septembre 1919, Monsieur Cabal, Président des Combattants de la Grande Guerre, propose d'élever un monument à la mémoire des enfants d'Aussonne tombés au champ d'honneur. L'ancien cimetière jouxtant l'église devant être converti en place publique, paraît convenir parfaitement. Cet endroit est en effet choisi et le monument s'élève bientôt grâce à une souscription publique ». (Histoire d'Aussonne)





Le monument peu après son inauguration (coll. ADEA)

Ce monument commémoratif a été exécuté par M. Albert Ygon, tailleur de pierres, barrière de Cugnaux, rue du Pech à Toulouse.

Au-dessous du coq triomphant, allégorie de la Victoire, la liste de 19 poilus tués au combat comprend non seulement leur nom mais aussi la date et le lieu de leur mort.

Petite énigme : la belle plaque commémorative apposée dans l'église ne comporte que 17 noms. Les 2 manquants ont-ils été simplement oubliés, étaient-ils non catholiques, étrangers à la paroisse ? La réponse reste à trouver.

Comme à Cornebarrieu, on peut lire « l'appel du 18 juin » signé De Gaulle.

MONDONVILLE

Mondonville comptait 461 habitants au recensement de 1911, le dernier avant la déclaration de guerre. Sur les 56 mobilisés en 1914, 18 ou plutôt 19 ne reviennent pas : un notable tué le premier jour de la guerre ne figure pas sur le monument aux morts.

L'édification de ce monument, décidée en 1919, sous la présidence du maire



Bernard Louberres, a été réalisée en 1920-21 par son successeur Ernest Pouges grâce, en partie, à l'indemnité versée par l'Allemagne selon Robert Esparbès.

A l'origine et pendant quelques années le poilu moulé et non sculpté, était peint. Sur le socle on peut lire « Escourbiac » sans savoir si c'est le nom de l'auteur ou du restaurateur du monument.

D'après Antoine Prost, ce poilu « navré », frappé à mort « ne glorifie pas la Patrie victorieuse » mais « proclame la légitimité du sacrifice demandé par la France ».

Cet historien ajoute que cette sorte de monument aux morts, adossé au mur de l'église, portant une croix, se rencontre surtout dans les régions particulièrement catholiques.

Peut-on appliquer cette affirmation à Mondonville ? Difficile de répondre !

CORNEBARRIEU

Le 25 novembre 1918, le 32^e poilu de Cornebarrieu succombait à ses blessures. C'était pour cette commune, le dernier mort de la Grande Guerre. Quelques jours plus tard, le 14 décembre, le Conseil Municipal de Cornebarrieu décide de « voter un crédit pour l'érection d'un monument commémoratif aux « Morts pour la France » pendant la guerre de 1914 à 1918 et d'ouvrir une souscription publique pour ce monument »... « souscription qui sera présentée à domicile par les Jeunes Filles de Cornebarrieu ».

Le 26 octobre 1919, le maire-adjoint Pierre Garros « dépose sur le bureau les plans et devis établis par M. Bonamy, architecte diplômé à Toulouse, du Monument aux « Morts pour la France » qui sera érigé sur l'emplacement désigné par le Conseil Municipal dans le cimetière de la commune de Cornebarrieu ». La dépense projetée est de 4 000 francs dont 3 000 seront pris sur les fonds libres et 1 000 obtenus par la souscription que le Préfet a autorisée le 6 mars 1919.

Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité et demande que le projet soit exécuté immédiatement.

Le 31 janvier 1920, une nouvelle délibération, prise sous l'autorité du maire Guillaume Delapart, accepte à l'unanimité une dépense de 8 000 francs « considérant que la dépense prévue est nécessaire afin de commémorer dignement les morts de la grande guerre ». Un an plus tard, il apparaît que le projet s'élève alors à 11 504,68 francs et la commune souscrit un emprunt pour couvrir cette dépense.

Dans l'intervalle, la souscription a rapporté une somme de 2 000 francs. Le monument aux morts sera érigé dans le cimetière, au bout de l'allée centrale et les travaux débutent dès le mois de février suivant.



Photo-souvenir de l'inauguration.

L'entrepreneur Paul Aujoulet, 1 Rond-Point du Cimetière, Terre Cabade, s'engage à « ériger un monument en pierre Pons ou Tercé (carrières de calcaire de la Vienne) et à ne pas employer de blocs de pierre fendus ou défectueux ».



On peut imaginer que le monument a été terminé vers la fin de l'année 1921. Une photo ancienne le représente tel qu'il devait être peu de temps après sa construction.

Dans le même temps, une plaque commémorative était mise en place dans l'église de Cornebarrieu où elle se trouve encore.

Peut-être, par souci de n'oublier personne, Cornebarrieu a multiplié les plaques commémoratives. En plus des morts de 1914-18, figurent sur ce monument, les « disparus » de la même époque ; les victimes de la Seconde Guerre mondiale (un français « volontaire de l'armée de De Lattre de Tassigny, mort à 20 ans » et un pilote américain) celles des guerres d'Indochine, et d'Algérie complétées par l'inscription « A nos morts résistants déportés 1939-1945 T.O.E. Indochine 1945-1953, A.F.N. Algérie, 1954-1962 ».

Ce monument est le seul à être entouré de quatre obus factices reliés par des chaînes et à présenter quelques photographies émaillées de poilus, aujourd'hui très abîmées.

BLAGNAC

Début 1919, une commission dont la composition nous est inconnue, se charge de faire élever un monument aux morts pour la France. En mai, les conseillers municipaux décident de modifier « le plan des allées du cimetière » afin d'aménager son emplacement. Le 16 octobre 1921, une délibération municipale indique que « la remise du monument commémoratif pour les morts de la Grande Guerre » a été faite par cette commission « chargée de l'édifier avec les fonds provenant de la souscription communale ». La municipalité, sous la présidence du maire Etienne Carles, « en prend la charge et l'entretien à perpétuité ».



Le monument s'élève dans le cimetière près de la chapelle Saint-Exupère. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question de son déplacement se pose car la proximité des tombes gêne le bon déroulement des cérémonies officielles.

L'affaire traîne en longueur à cause de la soi-disante fragilité des matériaux le composant et des hésitations quant au choix de son nouvel emplacement : au croisement des rues de Bûches et de Carrière ?... devant le cimetière ?...



11 novembre 1936, cérémonie devant le monument aux morts dans le cimetière. (coll. R. Espanol)

Ce dernier est retenu et approuvé en février 1968 par M. Giret, président de l'association des Prisonniers de guerre. La même année, enfin, démonté et remonté pierre à pierre par Paul Montillot avec l'aide d'employés municipaux, il prend place là où nous pouvons l'admirer encore de nos jours.

Inauguré en octobre 1921, ce monument aux morts est l'œuvre du sculpteur blagnacais Abel Fabre (1846-1922), élève d'Alexandre Falguières. Luce Rivet-Barlangue, historienne de l'art, le considère comme la plus belle réussite de l'artiste.

Il reproduit l'architecture d'une tholos* antique surmontée d'une allégorie de la victoire de 1918. L'espace compris entre deux colonnes porte la mention d'une des principales batailles : "la Marne, Champagne, Reims, Souchez, l'Yser, Verdun".

Il est regrettable qu'aux noms des 73 "poilus" écrits dans l'ordre chronologique, se mêlent sans séparation ceux des victimes de la Seconde Guerre mondiale !

Ces monuments laïques donnent, à travers les noms de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France, une leçon de courage et de morale civique. Dans cet esprit, faire

* temple grec



participer les enfants, en tête de cortège, aux cérémonies du 11 novembre (fête nationale depuis la loi du 24 octobre 1922) prend une grande importance. Voici, par exemple, l'ordonnance du défilé pour le 11 novembre 1944 (date importante après la Libération de notre région), trouvée dans un registre de délibérations municipales de Blagnac :



« 1) Les enfants des écoles ; 2) Les musiciens ; 3) Les drapeaux des Anciens Combattants et de la Garde d'Honneur ; 4) La municipalité ; 5) Les Combattants ; 6) Les prisonniers ; 7) L'Union des Femmes de France ; 8) Le Front National ; 9) Le Mouvement de Libération Nationale ; 10) Le Groupement radical-socialiste ; 11) Le Groupement communiste ; 12) Le Comité d'action féminine ; 13) Blagnac Sporting Club ; 14) Les boulistes ; 15) Le groupe catholique ».

Le déroulement des cérémonies du souvenir qui ne se limitent plus (hélas !) au 11 novembre, obéit à un rituel particulier : arrivée et place des participants, discours, dépôt de gerbes, minute de silence, sonnerie aux morts adoptée en 1932, etc.

Ces monuments, érigés dans les années 20, pour glorifier, avec une symbolique

commune ou propre à chacun, les morts de la Grande Guerre 1914-1918, rendent hommage, aujourd'hui, à **tous** les « héros » des conflits du XX^e siècle.

Maryse Duffaut (auteur de "Histoire d'Aussonne") et Stanislas Wawzyniak d'Aussonne, Robert Esparbès de Mondonville, Alain Toppan de Cornebarrieu, Suzanne Béret et Jacques Sicart de Blagnac.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Délibérations municipales de Cornebarrieu, Aussonne, Blagnac.
- Becker (Annette) – « Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre ». Ed. Errance, Paris.
- Prost (Antoine) – « Les monuments aux morts » tome I de « Les lieux de mémoire » sous la direction de Pierre Nora, Ed. Gallimard, Paris 1984.
- Rivet-Barlangue (Luce) – La vie artistique à Toulouse 1888-1939, Tome III, page 694 et 695, Université de Toulouse le Mirail, Doctorat d'histoire 1989.

Crédit photographique

Les photographies des monuments tels qu'ils sont aujourd'hui ont été réalisées par Rémy Charrue.